

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0207289295
Type d'institution	Commune
Nom de l'institution	Jurbise
Période de reporting	2025

	Nombre de réunions
Conseil Communal	10
Collège Communal	46
Commission des finances	3
Commission consultative pour l'aménagement du territoire et la mobilité - CCATM	6
Commission paritaire locale de l'Enseignement – COPALOC	2

Fonction⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute⁷	Détail de la rémunération et des avantages⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle (pour les rémunérations : voir ci-dessous)	Pourcentage de participation aux réunions⁹ - mandature 2018-2024
Présidente du Conseil	NELIS Caroline	450 €	Jetons de présence	Sans objet	CHUPMB	Conseil : 90 %
Echevin	DESMET-CULQUIN Brigitte	50.123,05 €	Rémunération échevin	Sans objet	Haute Senne Logement CISCH CHUPMB Commission finances COPALOC (effective)	Conseil : 80 % Collège : 87 % Commission finances : 100 % COPALOC : 100 %
Echevin	D'HAESE-LEURIDANT Mireille	50.123,05 €	Rémunération échevin	Sans objet	IDEA CHUPMB CENEO CISCH IGRETEC IDETA ECETIA IMIO Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut HYGEA Commission finances COPALOC (suppléante)	Conseil : 100 % Collège : 90 % Commission finances : 33 % COPALOC : 100 %

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus, pour l'ensemble des réunions des différents organes de gestion. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

⁹ Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer.

Bourgmestre f.f.	HOTTON- VANDERBECQ Stéphanie	77.556,92 €	Rémunération Bourgmestre f.f.	Sans objet	CHUPMB (Administratrice) CISCH (Administratrice) ALE (Présidente) Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces ETHIAS Pension Fund Commission finances COPALOC (effective) Collège de Police (Bourgmestre) Collège de Zone (Bourgmestre) Observatoire de la Sécurité routière Cittaslow Belgium (Administratrice)	Conseil : 100 % Collège : 98 % Commission finances : 100 % COPALOC : 100 %
Echevin	PELERIEAU Jonathan	47.621,5 €	Rémunération échevin	Sans objet	Haute Senne Logement IMIO ECETIA OCBM Opérateur de Transport de Wallonie (Administrateur) Commission finances CCATM (Echevin Urbanisme) COPALOC (effectif) RCA (CA)	Conseil : 100 % Collège : 86,5 % Commission finances : 100 % CCATM : 0 % COPALOC : 100 %

Président CPAS	CHANOINE Vincent	50.122,69 € (à charge du CPAS)	Sans objet	Sans objet	Commission finances CCATM (suppléant) COPALOC (effectif) Cittaslow Belgium	Conseil : 100 % Collège : 82 % Commission finances : 100 % CCATM (suppléant) : 0% COPALOC : 100 %
Echevin	DANNEAU Frédéric	46.534,08 €	Rémunération échevin	Sans objet	Haute Senne Logement ORES Assets SWDE (Conseil exploitation) ECETIA Commission finances RCA (CA)	Conseil : 100 % Collège : 100 % Commission finances : 100 %
Echevin	DEVOS Guillaume	46.534,08 €	Rémunération échevin	Sans objet	ORES Assets ECETIA Maison du Tourisme de Mons (Administrateur) RCA (Bureau)	Conseil : 100 % Collège : 87 %
Conseillère communale	GALANT Jacqueline	426 €	Jetons de présence	Sans objet	Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut Commission des finances CCATM (suppléante) COPALOC (effective) RCA (CA)	Conseil : 80 % Commission finances : 66 % CCATM (suppléante) : 0 % COPALOC : 100 %
Conseiller communal	CAULIER Guy	426 €	Jetons de présence	Sans objet	CHUPMB CENEO CISCH Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut Commission finances	Conseil : 80 % Commission finances : 66 %

Conseiller(ère)	MOULIN-STALPAERT Pascale	450,50 €	Jetons de présence	Sans objet	Commission finances CCATM (effective puis suppléante) COPALOC (effective)	Conseil : 80 % Commission finances : 33 % CCATM : 50 % COPALOC : 100 %
Conseiller(ère)	SENECAUT Manuella	200 €	Jetons de présence	Sans objet	Société terrienne de Crédit social du Hainaut CENEO	Conseil : 40 %
Conseiller(ère)	DELHAYE Joël	489 €	Jetons de présence	Sans objet	IDEA IDETA Commission des finances	Conseil : 90 % Commission finances : 100 %
Conseiller(ère)	DESSILLY Vincent	300 €	Jetons de présence	Sans objet	Haute Senne Logement IDEA (Administrateur) HYGEA ORES Assets SWDE IGRETEC IDETA IMIO ALE (Secrétaire) Contrat Rivière-Haine COPALOC (suppléant) Zone de police (effectif)	Conseil : 60 % COPALOC : 100 %
Conseiller(ère)	LEURIDENT Christophe	500 €	Jetons de présence	Sans objet	Télé-MB (Administrateur) CENEO IGRETEC IDETA IMIO Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut CCATM (effectif) COPALOC (suppléant)	Conseil : 100 % CCATM : 0 % COPALOC : 0 %

					Observatoire de la Sécurité routière	
Conseiller(ère)	WAYEMBERGH Pierre	500 €	Jetons de présence	Sans objet	CENEO ALE Zone de police (effectif)	Conseil : 100 %
Conseiller(ère)	AUQUIERE Eric	350 €	Jetons de présence	Sans objet	ORES Assets IGRETEC IMIO Zone de police (suppléant) Observatoire de la Sécurité routière RCA (CA)	Conseil : 70 %
Conseiller(ère)	MORCRETTE Caroline	450 €	Jetons de présence	Sans objet	Haute Senne Logement CISCH ECETIA Zone de police (effective)	Conseil : 90 %
Conseiller(ère)	TRANCHANT Clément	526 €	Jetons de présence	Sans objet	IDEA HYGEA UVCW Commission des finances COPALOC (effectif) Zone de police (effectif) Observatoire de la Sécurité routière RCA (CA)	Conseil : 100 % Commission finances : 66% COPALOC : 50 %
Conseiller(ère)	JACOBS Fabien	500 €	Jetons de présence	Sans objet	IDEA ORES Assets IGRETEC IDETA HYGEA CCATM (effectif) RCA (Bureau)	Conseil : 100 % CCATM : 0%

Conseiller(ère)	CARION Mélanie	326 €	Jetons de présence	Sans objet	CHUPMB HYGEA Commission des finances	Conseil : 60 % Commission finances : 66%
Personne non élue	HALLOT Jean-Pierre	75 €	Jetons de présence	Sans objet	Haute Senne Logement (Administrateur) Maison du Tourisme de Mons ALE (Trésorier) CCATM (Président puis suppléant)	CCATM : 50 %
Personne non élue	BEAU Christian	25 €	Jetons de présence	Sans objet	ALE (vice-Président) CCATM (effectif)	CCATM : 40 %

Montant des différents jetons de présence potentiels connus (montants bruts/séance) :

- Conseil communal : 50 €
- Conseil du CPAS : 50 €
- Commission des finances : 13 €
- CCATM : 12,50 € en tant que membre, 25 € pour le Président
- COPALOC : pas de rémunération
- Commission de la Bourgmestre : pas de rémunération
- Observatoire de la Sécurité routière : pas de rémunération
- Zone de police Sylle et Dendre : 75€ en tant que conseiller de police
- Zone de secours Hainaut centre : pas de rémunération
- Agence locale pour l'emploi (ALE) de Jurbise : pas de rémunération
- CHPMB : 202,57 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- Haute Senne Logement : 110,34 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- Centre Intercommunal de Santé de Cœur du Hainaut (CISCH) : 144,67 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- HYGEA : 150 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- IMIO : pas de rémunération en tant que délégué
- IDEA : 150 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- IDETA : pas de rémunération en tant que délégué
- Société Terrienne de Crédit social du Hainaut : pas de rémunération en tant que délégué
- IGRETEC : pas de rémunération en tant que délégué
- CENEO : pas de rémunération en tant que délégué
- Société Wallonne des Eaux (SWDE) : 180 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- ORES Assets : pas de rémunération en tant que délégué
- Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW) : non communiqué
- Télé MB : pas de rémunération en tant qu'administrateur
- Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) : pas de rémunération en tant que délégué
- Organe de Consultation de Bassin de Mobilité (OCBM) : pas de rémunération en tant que délégué
- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP) : pas de rémunération en tant que délégué
- Maison du Tourisme de Mons : pas de rémunération
- Contrats Rivière (Haine ou Dendre) : pas de rémunération